



Tarifs 2024 TTC

sous réserve de modifications

Modalités de
réservation et
de règlement
au verso



Tarifs 2024 à la nuitée <i>(à titre indicatif en bleu italique : tarifs pour 8 jours/7 nuits)</i>		Tarifs valides jusqu'au	22/09/2024	
Arrivées/départs quotidiens ; Durée minimum : 1 nuit sauf 5-10 juillet (2 nuits), 11-14 juillet (4 nuits) ; 15 juillet-2 aout (3 nuits) ; 3-18 aout (5 nuits) ; 19-25 aout (3 nuits) ;				
Emplacement nu 80 à 100 m ² ou plus	de	15 € / jour	à 47 € / jour	
Hébergements localités avec électricité & eau chaude sanitaire sauf (*)				
Période	< ven. 5 jui	du sam. 6 jui	au ven. 30 aout	
Jours d'arrivée & de départ	tous les jours	Samedi, dimanche, mercredi	tous les jours	
Durée minimum	2 nuits*	7 jours / 6 nuits	2 nuits	
Une chambre				
Mobile-Home Cosy 17 m ² + terr., 2 pers.	TV de	38 € / jour <i>266 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 150 € / jour <i>1 050 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home Printanier 24m ² + terr.couv., 2 pers. ; (+2)	TV de	38 € / jour <i>266 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 155 € / jour <i>1 085 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Deux chambres				
Tente Tot'prête à camper « 4 » 18 m ² , Cuisine, terr.couv. 4 pers. (†)	de	26 € / jour <i>182 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 104 € / jour <i>728 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Tente Tot'prête à camper « 5 » 26 m ² , Cuisine, terrasse, 5 pers. (†)	de	28 € / jour <i>196 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 109 € / jour <i>763 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Bungalow Toilé Lodge Canada 20 m ² + terr.couv. 5 pers. (†)	de	32 € / jour <i>224 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 130 € / jour <i>910 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home Maraichin >= 25 m ² + terr.couv./int. 4 pers.;	de	36 € / jour <i>252 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 163 € / jour <i>1 141 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home Ecrin 22 m ² + terr.intégrée ; 4pers.	de	38 € / jour <i>266 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 163 € / jour <i>1 141 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Bungalow toileé Lodge Oulébo 25 m ² + équipé, terr.couv. ; 5 p.	de	36 € / jour <i>252 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 155 € / jour <i>1 085 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home le Montois >= 25 m ² + terr.couv./int.4 pers.(+2)	TV de	38 € / jour <i>266 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 163 € / jour <i>1 141 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home Super Mercure 26 m ² + terr.couv. ; 4 pers. (+2)	TV de	42 € / jour <i>294 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 170 € / jour <i>1 190 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mob-Home Santa Fé 31 m ² + terr.couv. ; 4 pers. (+2)	TV de	44 € / jour <i>308 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 190 € / jour <i>1 330 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Trois chambres				
Chalet Cottage 35 m ² + terr.integ. 6 pers.	de	40 € / jour <i>280 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 170 € / jour <i>1 190 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home l'Estival 29 m ² + terr.couv. ; 6 pers.	TV de	42 € / jour <i>294 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 183 € / jour <i>1 281 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home le Vendéen (+2) 33 m ² + terr.couv.11 m ² ; 6 pers.(+2)	TV de	46 € / jour <i>322 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 203 € / jour <i>1 421 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home Nirvana 32 m ² + terr.couv. ; 6 pers.(+2)	TV LV de	48 € / jour <i>336 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 213 € / jour <i>1 491 € / 8 j. 7 nuits</i>	
Mobile-Home Happy Family 33 m ² + terr.couv.11 m ² ; 6 pers.	TV de	48 € / jour <i>336 € / 8 j. 7 nuits</i>	à 213 € / jour <i>1 491 € / 8 j. 7 nuits</i>	
* sauf périodes : 5 au 11 mai ; 17 au 19 mai 2024				
(†) inclus : douches & lavabos avec eau chaude aux blocs sanitaires				
autres prestations (prix par objet, sous réserve de disponibilité)				
Location lit bébé, chaise haute :	14 €/séjour	Ménage (sur option)	(+2) Banquette convertie en lit	
location couverture	9 €/séjour	50 €	1 chambre	
Vente drap jetable : 1 ou 2 pers	10 €	60 €	2 chambres	
animal de compagnie	6 €/jour	70 €	3 chambres	
			27 € / nuit	
			33 € / nuit	
			44 € / nuit	
Forfait nettoyage (reteneu caution) si l'hébergement n'est pas restitué en fin de séjour dans son état de propreté du début de séjour :				150 €

Taxe de séjour en sus : 0.65 € / nuit / personne de plus de 18 ans.

Frais de réservation 25 €
OFFERTS

Agenda 2024

1er mai : double WE avant et après le mercredi 1er mai

WE du mercredi 8 mai (victoire 1945) suivi du jeudi 9 mai (Ascension)

WE Pentecôte lun. 20 mai

Dimanche 14 juillet

Jeudi 15 aout

Options

Assurance «Annulation Interruption de séjour» : 4.10 %

Choix d'emplacement contractuel : 30 €

autres prestations
bracelets eco-douches : 1 € / jeton
sous réserve de disponibilité (tarifs journaliers) : réfrigérateur : 5 € ; jeton lave-linge avec lessive : 6 €, jeton lave-linge sans lessive : 5 € ; jeton seche-linge : 5 € ;

Eau, électricité et gaz compris inclus dans les tarifs des locations. Sinon, recharge de gaz (bouteille 13 kg) : NC

Redevance 2024 TTC pour la location d'un emplacement à l'année dans le cadre d'un « contrat Loisir » (eau compris, gaz et électricité non compris)	garage mort (inoccupation totale de la résidence, sans accès aux installations du camping)		
	Classe A	Classe B	Classe C
< 100 m ²	2 402 €	2 161 €	
101-120 m ²	2 599 €	2 338 €	
121-140 m ²	2 779 €	2 504 €	
141-160 m ²	3 082 €	2 774 €	
161-180 m ²	3 389 €	3 055 €	
181-200 m ²	3 637 €	3 273 €	
> 201 m ²	3 883 €	3 491 €	

Tarifs journaliers des emplacements de camping - validité 31/01/2024

avec électricité et accès gratuit aux blocs sanitaires (cabines douches et lavabos avec eau-chaude)

Tarifs 2024 journaliers (*) - de midi à midi Ouverture du camping : du 5 avril au 22 septembre	Avant 20 mai	du 21/05 au 31/05	du 01/06 au 14/06	du 15/06 au 29/06	du 29/06 au 05/07	du 06/07 au 12/07	du 13/07 au 19/07	du 20/07 au 26/07	du 27/07 au 02/08	du 03/08 au 09/08	du 10/08 au 16/08	du 17/08 au 23/08	du 24/08 au 30/08	après le 30/08
Forfait 1 emplacement, 2 pers., 1 véhicule, + électricité 10 amp.	15 €	16 €	17 €	18 €	25 €	27 €	30 €	34 €	36 €	35 €	26 €	19 €	15 €	
par personne supplémentaire (>= 12 ans inclus) (†)	3,5 €	3,5 €	3,5 €	4,7 €	4,7 €	5,0 €	5,6 €	6,0 €	7,0 €	7,3 €	5,9 €	4,9 €	3,5 €	
par enfant supplémentaire de 3 à 11 ans (†)	2,2 €	2,2 €	2,2 €	3,2 €	3,2 €	3,7 €	4,2 €	4,5 €	5,6 €	6,1 €	4,4 €	3,5 €	2,7 €	
par chien tenu en laisse & vacciné et installé	2,4 €	2,4 €	2,4 €	2,9 €	2,9 €	3,3 €	3,9 €	4,2 €	5,5 €	5,9 €	3,5 €	3,1 €	2,4 €	
visiteur jour (>= 7 ans), accès aux installations du camping	2,0 €	2,0 €	2,0 €	2,0 €	2,0 €	3,0 €	3,4 €	4,0 €	4,4 €	4,4 €	3,3 €	2,8 €	2,0 €	
garage mort (tentecaravane non occupée sur emplacement)	10,0 €	10,0 €	11,0 €	11,0 €	12,0 €	18,0 €	18,0 €	20,0 €	24,0 €	25,0 €	24,0 €	18,0 €	12,0 €	

Camping Caravaning Hôtellerie de Plein Air Le Both D'Orouët 77 Avenue d'Orouët 85160 Saint-Jean-de-Monts
www.camping-lebothdrouet.com / Tel. : 02 51 58 60 37 / contact@camping-lebothdrouet.com

Tarifs 2024 v1.67.5-ym

Les tarifs comprennent la fourniture en électricité (et en gaz pour les locations), l'accès à la piscine, aux sanitaires (douches chaudes minutées avec jets "eco-douche") pour les emplacements de camping, les locations "Tot'prêtes" et "Canada", aux aires de jeux et de loisirs (salle de jeux, jeux en plein-air, terrain multisport, de volley-ball, de pétanque, jeux "fitness", les animations ... et sont établis forfaitairement pour le nombre de personnes indiqué (capacité maximale), et pour un véhicule. Les tarifs ne comprennent pas les frais de réservation, les assurances annulation, les cautions et les frais de nettoyage, de réparation ou de remplacement en cas de dégradation du matériel ou des installations du camping.

Modalités de réservation et de règlement

Extraits du "Contrat 2024 de réservation d'un emplacement ou d'un hébergement" et de ses "Conditions générales de vente"

Acompte et frais de réservation

• Plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, les contrats de réservations ne seront enregistrés qu'accompagnés de 25 € de frais de réservation et d'un acompte égal à 25 % du montant du séjour, sans que cet acompte ne puisse être inférieur à 30 €. L'acompte est de 100% pour les contrats de réservation correspondant à des "Offres spéciales".

Le paiement du solde de la prestation devra être effectué sans rappel de notre part au plus tard 30 jours avant le jour de l'arrivée. A défaut, le présent contrat de location sera considéré comme annulé d'office, le solde demeurera dû et les sommes versées resteront acquises au camping.

• Moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, les contrats de réservation ne seront enregistrés qu'accompagnés de 25 € de frais de réservation et d'un acompte égal à la totalité du prix du séjour.

Annulation, départ anticipé, et assurance-annulation :

Annulation, départ anticipé, et assurance-annulation :

Toute annulation de séjour doit être notifiée par courrier recommandé au camping qui -si elle est justifiée par un événement aléatoire indépendant de la volonté de l'assuré si l'assurance annulation a été souscrite sur le contrat de réservation- le transmettra à l'assureur accompagné du CONTRAT DE LOCATION et de la FACTURE DU SÉJOUR.

Si l'assurance annulation a été souscrite, la Garantie de l'Assureur pourra être sollicitée à raison de tout événement aléatoire, imprévisible, et indépendant de la volonté de l'assuré pouvant être justifié, soit pour toute cause d'annulation sauf celles expressément exclues dans les conditions générales du contrat conformément à la proposition d'assurance.

Si l'assurance annulation proposée n'a pas été souscrite, l'annulation ne donnera lieu à aucun remboursement, et le solde de la prestation restera dû en cas d'annulation non notifiée au camping ou notifiée moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue. Un départ anticipé, quelqu'en soit la cause, ne donnera lieu à aucun remboursement.

Les chèques vacances utilisés pour régler l'acompte ou le solde du prix du séjour ne sont pas restituables.

Toute arrivée retardée doit être signalée à la Direction du camping par courrier en précisant la nouvelle date d'arrivée ; une arrivée retardée ne donnera lieu à aucune réduction. Dans le cas où l'arrivée différée n'a pas été signalée à la Direction du camping, 24 heures après la date d'arrivée prévue, le contrat de location deviendra caduque et sera considéré comme ayant été annulé, le locatif concerné pouvant alors être reloué sans que les sommes précédemment versées ne puissent être l'objet d'un remboursement : elles resteront acquises au camping.

Un départ anticipé, quelqu'en soit la cause, ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping, mais pourra donner lieu à un remboursement par l'assurance si celle-ci a été souscrite au moment de la réservation.

Cautions

Un dépôt de garantie de 400 € par hébergement ou de 50 € par emplacement est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est restitué après son départ sous déduction éventuelle des frais de remise en état et de nettoyage, et en l'absence de troubles répétés provoqués durant le séjour (nuisance sonores, plaintes du voisinage, ...). Le dépôt de garantie sera versé par « swik caution », chèque(s), ou espèces contre reçu. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Litige – Médiation de la consommation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de SAS Médiation Solution 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost, <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>, email : contact@sasmediationsolution-conso.fr.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue par l'intermédiaire des logeurs qui la versent ensuite, sous leur responsabilité, dans la caisse du receveur municipal. Une délibération du conseil municipal fixe les modalités de cette taxe : période d'imposition, nature des hébergements et tarifs établis conformément à la législation. La commune de Saint-Jean-de-Monts a instauré une taxe de séjour complétée par le Conseil Général de la Vendée d'une taxe additionnelle, l'ensemble étant destiné à favoriser la fréquentation touristique de la commune et du département. En savoir plus : Articles L.2333-26 à L.2333-47 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

LE BOTH D'OROUET Société par actions simplifiée au capital de 456 837,40 euros

Siège social : 77 avenue d'Orouët, 85160 ST JEAN DE MONTS immatriculée sous le n° 407 872 837 00015 APE 5530Z au RCS LA ROCHE SUR YON dirigée par la société JCL -Société à responsabilité Limitée au capital de 2340 euros immatriculée le 27/12/2005 sous le numéro D 487 581 126 au RCS de La Roche-sur-Yon ayant siège au 77 avenue d'Orouët 85160 Saint-Jean-de-Monts- en qualité de Président et Directeur Général.